

àangereux, nuisibles & mortels, que ceux qui se formaliseroient contre les états du pays en général. Mais nous n'entendons pas y comprendre ceux qui, comme il est dit ci-dessus, pourroient démontrer contre quelques particuliers que, comparoissant à l'assemblée des états, ils eussent excédé la commission de leurs principaux, ou se fussent autrement mal comportés.

C'est pourquoi il plaira à un chacun d'entendre que ceux qui déclarent que la souveraineté des pays est en mains des états, n'entendent pas parler de quelques personnes particulieres, ou des députés en particulier, mais de leurs principaux, à savoir, de ces nobles & de ces villes du pays qu'ils représentent en vertu de leur commission; ce que plusieurs princes & potentats ont entendu de même, & aussi S. M. d'Angleterre traitant avec les états-généraux; & son excellence en recevant la commission de gouverneur-général, & ce que personne au monde ne peut mettre en doute.

Non pas que nous puissions croire que quelqu'un s'imagine pouvoir soutenir le contraire avec bon fondement: car pour lors il devroit s'ensuivre que les nobles, magistrats & conseils des villes n'ont point à présent le même pouvoir sur l'exercice de la souveraineté qu'ils ont eu dans les tems précédens, comme il a été démontré ci-dessus; & qu'ils ne l'avoient pas en traitant avec sa majesté, & en établissant le gouvernement de son excellence; & qu'en ce cas, il faudroit aussi douter non-seulement de la stabilité du traité fait avec les commissaires de sa majesté, & du gouvernement de son excellence, mais aussi de tout ce que les états ont fait pour leur défense, depuis le tems de quinze ans: ce qui n'est que l'ouvrage des ennemis du pays.

Vu tout cela, nous croyons avoir démontré